

Objectifs :

Repérer les enjeux et les missions d'une bibliothèque publique aujourd'hui. Comprendre la place de la bibliothèque sur son territoire. Connaître les publics et les partenaires de la bibliothèque. Apprendre à utiliser les services de la BDDP.

A l'issue de la formation, chaque participant aura une vision générale des missions et du fonctionnement d'une bibliothèque aujourd'hui et des services de la BDDP.

Partenaires & destinataires:

Nouveaux bénévoles et/ou salarié travaillant dans une bibliothèque du réseau départemental. Formation d'une personne ou de l'équipe possible. Les stagiaires bénévoles doivent avoir signé une charte de bibliothécaire volontaire avec leur collectivité de tutelle.

Durée :

En fonction de la demande et des thématiques à aborder : 1 demi-journée / 1 journée

Lieu :

Formation sur site dans les murs de la bibliothèque

Avant la prestation :

Le responsable de la bibliothèque prend contact avec le référent de territoire, au moins 1 mois avant la date envisagée de la formation repères, pour déterminer les thématiques qu'il sera nécessaire d'aborder lors de la formation, la date et le lieu de la formation. Cette demande doit être approuvée et validée par l'autorité de tutelle. La liste des stagiaires sera déterminée avec le référent de territoire.

Pour les bénévoles, la charte de bibliothécaire volontaire doit être fournie avec cette liste.

Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail ou courrier par le service formation de la BDDP en lien avec le formateur/référent de territoire avec le contenu, la durée et le lieu de la formation.

En cas de désistement, les stagiaires concernés s'engagent à prévenir le plus tôt possible le formateur/référent de territoire.

Pendant la prestation :

Le stagiaire s'engage au respect des horaires, et à la mise à disposition du matériel nécessaire au bon déroulement de la formation dans les locaux de la bibliothèque.

Après la prestation:

Une attestation de présence sera délivrée aux stagiaires dans le mois suivant la formation ou exceptionnellement à sa demande.

Un retour sur les acquis et leur mise en pratique peuvent être demandés par le formateur dans l'année qui suit (par téléphone, visite sur place, etc....).

Matériel et documents mis à disposition:

Fiches outils

Délai d'intervention :

Rendez-vous 1 mois avant la formation

Contact BDDP :

Référents de territoire

05 53 02 03 00